



Parcours Médiation Équine & Savoirs Éthologiques

Une formation certifiante alliant
relation humaine, cheval & éthologie

06 Octobre 2025 au 22 Juin 2026



RS6752 – FFE

1

Pôle de Formation Équestre Pierrelatte
Mme KACZMARECK-BRIAND Peggy - 725 Chemin de la Quarrée - Quartier Les Blâches 26700 PIERRELATTE
- Tel. : 04 75 00 10 56
mail : direction@formation-equestre.com site : www.formation-equestre.com
Siret : 930 586 920 00017

MAJ 27/06/2025.



Programme de Formation Combinée

Médiation Équine (Tronc commun) & Éthologie appliquée (Savoirs 1 & 2)

Une formation certifiante au service de la relation Homme-Cheval

I - Objectifs de la Formation :

La formation combinée en Médiation Équine (tronc commun) et Initiation à l'Éthologie vise à former des professionnels capables de travailler avec le cheval comme médiateur thérapeutique et éducatif, tout en développant une approche éthologique pour mieux comprendre et encadrer les interactions homme-cheval.

L'éthologie adaptée à la médiation équine permettra aux apprenants de s'initier aux savoirs fondamentaux du comportement équin et d'intégrer des techniques éthologiques dans leurs pratiques professionnelles. Ils auront également la possibilité de valider les savoirs 1 et 2 de la FFE.

Ce programme offre :

- Une formation de base commune à tous les stagiaires : Former des professionnels capables de pratiquer la médiation équine, avec cette base (tronc commun) qui pourra ensuite être renforcée par des « modules optionnels de spécialités ».
- La possibilité d'accéder ensuite à des modules optionnels de spécialité.

Durée de la formation :

Cette formation se déroulera **du 06 octobre 2025 au 22 juin 2026**, en alternance de journées pédagogiques, de stages pratiques et d'un accompagnement individualisé.

1. Objectifs Pédagogiques

- Comprendre les bases de la médiation équine et son cadre législatif
- Appliquer les savoirs éthologiques 1 et 2 pour affiner l'utilisation des chevaux en séance.
- Acquérir des compétences relationnelles et pédagogiques pour travailler avec des publics variés.
- Développer des connaissances sur des pathologies, des problématiques physiques, sociales, psychiques et environnementales.
- Apprendre à travailler dans une relation triangulaire.
- Être capable de développer une activité de médiation équine avec une base solide.
- Permettre ensuite d'accéder à des modules spécifiques de médiation équine dans un domaine spécialisé et renforcé par des modules optionnels de spécialités.



2. Méthodes Pédagogiques Utilisées

- Cours théoriques en salle (supports de cours, présentations PowerPoint)
- Ateliers pratiques avec les chevaux
- Études de cas concrets et mises en situation
- Immersions chez des praticiens de la médiation équine
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel
- Stages en situation réelle encadrée par un praticien de médiation équine (lieu validé par le référent pédagogique)

3. Public Visé :

Cette formation s'adresse à :

- **Des personnes disposant d'une expérience équine significative**, niveau Galop 5 minimum, Galops pleine nature, ou propriétaires de chevaux ayant une pratique régulière.
- **Des professionnels du secteur sanitaire et social** (psychologues, éducateurs spécialisés, infirmiers, ergothérapeutes, etc.).
- **Des professionnels de l'équitation** (moniteurs, instructeurs, ATE, etc.).

Ces profils peuvent être issus **d'un seul secteur ou combiner plusieurs de ces domaines d'expérience (et/ou)**.

L'admission se fait sur dossier (lettre de motivation, CV, justificatifs) et après un entretien oral destiné à évaluer les motivations, l'engagement et la cohérence du projet professionnel.

4. Prérequis :

Pour intégrer la formation, les candidats doivent :

- Justifier d'une **expérience équestre** : niveau Galop 5 minimum ou expérience significative évaluée lors de l'entretien.
- Fournir une **lettre de motivation** et un **CV détaillé**.
- Participer à un **entretien oral ou visio** permettant d'évaluer leur motivation, leurs compétences, ainsi que leur capacité d'engagement sur les 10 mois de formation.
- - **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**
 - Notre organisme s'engage à favoriser l'accessibilité de cette formation aux personnes en situation de handicap.
 - Les candidats concernés sont invités à nous contacter en amont afin d'évaluer ensemble les **possibilités d'adaptation des contenus, des modalités pédagogiques ou des rythmes d'apprentissage**.



- Chaque situation étant unique, une étude personnalisée sera menée avec notre référente handicap pour envisager les solutions adaptées (accessibilité des locaux, supports pédagogiques, accompagnement spécifique, etc.).

II – Programme de Formation :

Le programme est structuré autour de différentes activités réparties sur 10 mois. Les apprenants suivront des cours théoriques et pratiques au sein du Pôle de Formation Équestre de Pierrelatte, en dehors des vacances scolaires de la zone A. Ces cours couvriront des sujets variés allant la communication, l'approche du soin, la psychiatrie/psychologie, développement personnel....

Les apprenants participeront également à quatre journées spécifiquement consacrées à la connaissance du cheval, incluant l'éthologie appliquée, le travail à pied, la lecture du comportement et les fondamentaux de la relation homme-cheval — autant d'éléments essentiels en médiation équine.

À l'issue de ce module, ils seront présentés aux **évaluations des savoirs 1 et 2 d'éthologie** délivrés par la Fédération Française d'Équitation (FFE)..

À noter : la licence fédérale FFE en cours de validité est obligatoire pour pouvoir valider ces savoirs.

Ils devront réaliser **un stage de 14 heures minimum** validé par notre équipe pédagogique, et construire un **mémoire professionnel** à partir d'un cas concret. Ce travail fera l'objet d'une **présentation orale devant un jury**.

L'expérience de terrain est renforcée par des **temps d'immersion** chez des praticiens en médiation équine, incluant une **mise en situation professionnelle accompagnée**.

La formation se clôture par une **journée immersive festive**, durant laquelle les certificats sont remis lors d'une **cérémonie champêtre**.

III - Structure de la Formation :

La formation s'articule autour de **7 modules**. Chacun aborde un axe fondamental de la médiation équine, depuis les bases administratives jusqu'à la pratique de terrain et la certification finale.

1. Les incontournables (2 jours)

Ce module introduit les bases essentielles pour comprendre la médiation équine, couvrant les aspects administratifs, législatifs et organisationnels. Ce module pose les bases indispensables à toute pratique encadrée et responsable.



2. Relationnel, Social, post trauma (4 jours)

Ce module se concentre sur la relation d'aide, la gestion des émotions et l'approche du soin. Il explore également les aspects sociaux de la médiation équine, en particulier l'autisme et les interactions sociales. Il aborde le développement personnel et le post trauma.

3. Psychologie et Psychiatrie (4 jours)

Les participants apprendront à utiliser la médiation équine comme support dans l'accompagnement de troubles psychiques : burn-out, dépression, TDA/H, troubles du neurodéveloppement, etc.
Le module propose une initiation à l'approche IFS (*Internal Family System*), transposée à la pratique de terrain.

4. Handicap et Enfance (4 jours)

Ce module aborde les techniques spécifiques pour intervenir auprès d'enfants et de personnes en situation de handicap, en individuel ou en groupe.

Une **immersion en écurie spécialisée** est prévue, ainsi qu'une **mise en situation professionnelle (MSP)** avec des groupes extérieurs.

5. Pathologies de l'Adulte/ cancers (2 jours)

Les participants apprendront à adapter leur posture d'intervenant pour accompagner des personnes atteintes de pathologies liées à l'âge, au cancer ou à des affections chroniques.

6. Éthologie, place du cheval en médiation équine (3 jours)

Ce module approfondit la compréhension du comportement équin, le travail à pied et les fondamentaux éthologiques nécessaires en médiation.

Il prépare à la **validation des savoirs 1 et 2 FFE** (licence fédérale obligatoire).

7. Stages, Mémoire et certification (4 jours)

Les participants auront l'opportunité de mettre en pratique leurs compétences lors des stages validés par le Pôle Équestre. Chaque stagiaire travaille sur un **cas réel**, donnant lieu à la rédaction d'un **mémoire professionnel**. La formation se conclut par une **soutenance orale devant un jury**.

IV – Profil des Intervenants :

Nom	Fonction	Qualification	Expérience Professionnelle
Candice Neuville	Formatrice principale Référénte Pédagogique	Formatrice en médiation par l'animal Praticienne en médiation équine Cadre de Santé infirmière	30 ans d'accompagnement dans le soin. 15 ans de formation professionnelle. Gérante d'Animal'aide : médiation animale depuis 8 ans
Calixta Khouffache	Intervenante spécialisée	BPJEPS Activités Equestre Certificat Equi-Handi (FFE) Certificat de zoothérapie (IFZ)	Fondatrice du centre Ogotai : centre d'accueil en zoothérapie et médiation équine, élevage de chevaux.
Claire Morin	Intervenante spécialisée	Enseignante d'équitation DE, BFEE3 et psychopraticienne en médiation équine et constellations équines, thérapie IFS	Fondatrice du domaine Kanthaka. Responsable de Caval'Essence
Juliette Devred	Intervenante spécialisée	Diplôme d'Infirmière. Praticienne en Médiation Équine en Hospitalier	Plus de 15 ans d'expérience
Bernadette Miglietti	Intervenante spécialisée	Formatrice en médiation équine/Equi-coaching Praticienne « somatic expérencing » DEUG de Psychologie – DEA de lettre – Thèse à la Sorbonne	Plus de 25 ans d'expérience en Médiation équine
Alice Courtieux	Intervenante spécialisée	Équithérapie en Hôpital Psychiatrique. Diplôme Infirmière – DIU de Sexologie	20 ans d'expérience
Anne Haemmerle	Intervenante spécialisée	Éducatrice Spécialisée BEES 1 ^{er} degré – Praticienne en médiation équine public handicap	15 ans responsable d'exploitation en Médiation Equine
Sandrine Benazet	Intervenante Spécialisée en éthologie	BEES 1 ^{er} degré	20 ans d'expérience
Marion Serrano	Intervenante spécialisée	Psychologue clinicienne master 2	20 ans de pédopsychiatrie. 5 ans d'accompagnement psychologique avec les chevaux : IME/ HDJ



V – Planning Prévisionnel :

La formation débutera en **octobre** avec une première séquence dédiée aux généralités : cadre administratif, organisation logistique et aspects juridiques liés à la médiation équine.

L'automne sera consacré à l'**approche relationnelle et sociale** :

- communication,
- post-trauma,
- développement personnel,
- accompagnement du handicap,
- et compréhension des troubles du spectre autistique.

Les **mois d'hiver** aborderont les **troubles du développement de l'enfant**, ainsi que la **préparation aux savoirs 1 et 2 en éthologie** (évaluations prévues au printemps).

Le parcours se poursuivra avec des **immersions professionnelles** chez des praticiens de la médiation équine, renforçant la mise en pratique sur le terrain.

Au fil du printemps, les stagiaires exploreront des thématiques plus cliniques comme :

- la **psychiatrie**,
- le **burn-out**,
- les **troubles dépressifs**,
- les **pathologies chroniques** et le **vieillessement**.

Une **mise en situation professionnelle** (MSP) permettra à chacun de tester ses compétences en condition réelle.

Clôture et certification

En **juin**, chaque apprenant présentera son **mémoire professionnel devant un jury**, dans une ambiance bienveillante et structurante.

La formation se conclura par une **cérémonie conviviale de remise des certificats**.

Suivi pédagogique individualisé

Durant toute l'année, chaque stagiaire bénéficie de **trois rendez-vous pédagogiques personnalisés** permettant de :

- faire le point sur ses acquis,
- affiner son projet professionnel,
- être accompagné dans la **recherche de stage** et la **rédaction du mémoire**.



Planning Prévisionnel Promo 3 Saison 2025/26 :

Mois	Thème	Durée	Lundis	Lieu	Formateurs
Octobre 2025	Généralités, organisation	1 jour	06/10	PFE	Candice
	Administratif, législation	1 jour	13/10	PFE	Candice
Novembre 2025	Communication/Approche du soin/ Plan d'action commercial	½ jour ½ jour	03/11	PFE	Candice / Joelle
	Handicap	1 jour	17/11	Écurie	Calixta
	Psychiatrie/ Dépression/ Violences sexuelles	1 jour	24/11	PFE	Alice
Décembre	Développement personnel / post trauma	1 jour	08/12	PFE	Bernadette
	Développement et troubles de l'enfant	1 jour	15/12	PFE	Juliette
Janvier 2026	Relation d'aide/ Émotions	1 jour	05/01	PFE	Candice
	Initiation IFS/ constellation de groupe Place du cheval en médiation	1 jour	19/01 26/01	PFE	Claire
Février 2026	Psychologie/ TDN/ TDAH Autisme	1 jour	02/02	PFE	Marion
	Social/ Protection de l'enfance	1 jour	23/02	PFE	Anne
Mars	Approche systémique /Gestion de groupes/ Plan financier	½ jour ½ jour	02/03	PFE	Candice Joelle
	Immersion médiation équine	1 jour	09/03	Écurie	Calixta
	Pathologies adultes / Personnes âgées	1 jour	23/03	PFE	Candice
Avril	Mise en situation professionnelle	1 jour	21/04	PFE	Candice
	Éthologie. Savoir 1	1 jour	27/04	PFE	Sandrine
Mai	Éthologie. Savoir 2	1 jour	11/05	PFE	Sandrine
	Cancers et médiation équine	1 jour	18/05	PFE	Candice
	Examen Ethologique	½ jour	Juin	PFE	Sandrine
	Entretiens pédagogique/ Mémoire/ business plan	½ jour	A définir	Visio	Joelle/Candice
Déc à mai	Stage de 14 heures minimum	2 jours		A définir	Praticien médiation équine
Juin	Jury mémoires	1/2 jour	08/06	PFE	Jury
	« Découverte immersive » et Remise des certifications	1 jour	22/06	A définir	Équipe pédagogique
TOTAL		23 Jours			



VI – Modalités d'Évaluation :

Pour la certification en médiation équine :

Les compétences des stagiaires sont évaluées tout au long de la formation, selon les modalités suivantes :

- **Assiduité obligatoire** (cf. règlement intérieur et feuille d'émargement)
- **Évaluation continue** lors des ateliers pratiques et des séquences théoriques
- **Rédaction d'un mémoire professionnel**, construit autour d'un projet concret ou d'une situation rencontrée en stage
- **Soutenance orale** devant un **jury de professionnels**
- **Quiz de connaissances** portant sur les notions clés abordées en formation

Les compétences sont validées selon trois critères :

- Compréhension des concepts fondamentaux de la médiation équine
- Application pratique des savoirs éthologiques
- Capacité à adapter les séances aux publics spécifiques accompagnés

Pour la validation des savoirs éthologiques 1 & 2 (FFE) :

- **Contrôle continu** durant les **quatre journées dédiées à l'éthologie**
- Évaluations pratiques et théoriques selon les référentiels de la FFE
- **Licence fédérale obligatoire** pour présentation aux examens

Participation obligatoire à l'ensemble du programme :

Important : même les stagiaires ayant déjà validé les Savoirs 1 et 2 en éthologie doivent participer à l'ensemble des cours, y compris les modules d'éthologie.

Cela garantit une cohérence pédagogique pour le groupe, une qualité d'apprentissage homogène et une intégration complète de l'éthologie dans le contexte spécifique de la médiation équine.

VII– Options Post-Formation :

Afin de prolonger l'accompagnement au-delà des temps de formation collectifs, nous proposons deux formats de suivi complémentaires :

- **Pack Analyse de pratique professionnelle**
Deux journées annuelles en présentiel, animées par des formatrices spécialisées, pour partager les expériences de terrain, ajuster les postures professionnelles et enrichir sa pratique en médiation équine.



- **Supervision individuelle à distance**

Trois séances en visio proposées tout au long de l'année avec une psychologue ou une praticienne en systémie familiale.

Ces temps permettent de prendre du recul, d'aborder des situations sensibles et de construire une posture solide et ajustée.

 **Pack supervision individuelle (3 séances) : 150 € TTC**

VIII – Coût de la Formation :

Nous sommes convaincus que cette formation en médiation équine vous apportera les compétences essentielles pour accompagner avec justesse et sensibilité vos futurs partenaires équins et humains.

 **Tarif de la formation : 3 890 € TTC**
(Soit : trois mille huit cent quatre-vingt-dix euros)

VIII – Modalités d'inscription :

Pour candidater, merci de transmettre un dossier complet comprenant :

-  La fiche d'inscription (à télécharger)
-  Une copie de votre carte d'identité ou passeport
-  La **licence fédérale FFE en cours de validité** (*obligatoire pour la validation des savoirs 1 et 2*)
-  Une lettre de motivation
-  Un CV détaillé
-  Les justificatifs de votre expérience équestre et/ou professionnelle

Délai de dépôt : 1 mois avant l'entrée en formation

Tout dossier incomplet ou hors délai pourra être refusé.

Contact & Informations

Pour toute question ou pour vous inscrire :

 **Candice Neuville – 06 37 36 30 45 / Joelle Kaczmarek – 06 64 84 47 56**

 www.formation-equestre.com



FICHE D'INSCRIPTION

Formation Combinée : Médiation Équine et Savoirs éthologiques 1&2

Veuillez remplir toutes les sections de ce formulaire et joindre les documents requis.

Informations Personnelles :

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Date de Naissance : ____ / ____ / ____
- Adresse : _____
- Code Postal : _____
- Ville : _____
- Téléphone : _____
- E-mail : _____

Informations Équestres :

- Niveau Équestre : Galop _____
- Expérience Équestre : _____
- Possédez-vous un cheval ? Oui / Non
- Si oui, depuis combien de temps ? _____
- Profession : _____

Formation et Expérience Professionnelle :

- Profession Actuelle : _____
- Expérience dans le secteur sanitaire et social : Oui / Non
 - Si oui, précisez : _____
- Expérience dans le domaine de l'équitation : Oui / Non
 - Si oui, précisez : _____



Motivation et Objectifs :

- Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?

- Quels sont vos objectifs professionnels après cette formation ?

Documents à Joindre :

- Carte d'identité ou Passeport (photocopie)
- Licence Fédérale de l'année en cours
- Lettre de Motivation
- Curriculum Vitae
- Diplôme Equestre - Justificatifs d'Expérience Équestre

Conditions Générales :

1. **Paiement** : Le coût total de la formation en Médiation Équine est 3890 €
2. **Annulation** : Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables après le début de la formation.
3. **Engagement** : Je certifie que les informations fournies dans ce formulaire sont exactes et complètes. Je m'engage à respecter les conditions de la formation.

Date limite de dépôt du dossier d'inscription

Le dossier d'inscription complet doit être transmis au plus tard **1 mois avant la date d'entrée en formation.**

Tout dossier incomplet ou transmis après cette date pourra entraîner un refus d'inscription.

Signature :

Signature du Candidat : _____ Date : ____/____/____



Conditions Générales de Vente :

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le PFE et le cocontractant pour les formations en Médiation Équine et BFE EE1. Elles déterminent ainsi les conditions d'inscription et de réalisation des formations. À ce titre, et sauf dérogation, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par le PFE.

Article 1 : Conditions d'Inscription

1.1. Fiche d'inscription :

Pour s'inscrire aux formations souhaitées, le cocontractant doit obtenir le dossier de candidature composé des présentes conditions générales et de l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier. Il appartient au cocontractant de remplir lisiblement le dossier de candidature, de le signer et de l'adresser ensuite au PFE. Il doit joindre l'intégralité des pièces nécessaires à la constitution de son dossier avant la date limite d'inscription.

La signature du dossier de candidature vaut acceptation des présentes conditions générales de vente et engagement contractuel.

1.2. Confirmation d'inscription :

À réception du dossier de candidature complet, le PFE adresse une confirmation d'inscription au cocontractant.

Article 2 : Conditions Tarifaires

2.1. Tarifs des formations :

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de l'inscription. Les formations professionnelles sont exonérées de TVA.

2.2. Modalités de paiement :

Le prix des formations est dû au premier jour de la prestation. Le paiement sera effectué à réception de la facture. Le PFE envoie une facture au cocontractant.

2.3. Financement de la formation :

Les formations peuvent être prises en charge par un organisme financeur sous certaines conditions. Le cocontractant doit vérifier les modalités de prise en charge auprès de l'organisme financeur et est redevable de l'intégralité du coût des formations qui lui est facturé en l'absence de prise en charge.

Article 3 : Délai de Rétractation

Une fois le dossier de candidature envoyé au PFE, le cocontractant dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe le PFE par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception.

Article 4 : Non Réalisation des Formations

Si la formation ne peut être réalisée dans son intégralité, l'inscription à la formation est résiliée dans les conditions décrites ci-après.

4.1. Annulation du fait du cocontractant :

Le cocontractant qui souhaite annuler sa participation au-delà du délai de rétractation doit en informer le PFE par tout moyen écrit assorti d'un accusé réception. L'annulation est possible dans les conditions suivantes :

Toute demande d'annulation reçue par le PFE plus de 7 jours ouvrés avant le début de la formation n'entraîne aucune facturation.

Toute demande d'annulation reçue par le PFE de 7 à 3 jours ouvrés avant le début de la formation entraîne une facturation de 75% du montant de la formation.

Toute demande d'annulation reçue par le PFE moins de 3 jours ouvrés avant le début de la formation entraîne une facturation de 100% du montant de la formation.

L'absence à la formation sans annulation préalable entraînera la facturation de l'intégralité de la formation.

4.2. Annulation du fait du PFE :

Il est convenu que faute de réalisation totale ou partielle de la formation indépendante du cocontractant, le PFE propose un report de la formation ou un remboursement au cocontractant des sommes indûment perçues.

Le PFE a la possibilité d'annuler la formation dans un délai de 4 jours ouvrables avant le commencement de la formation si le nombre d'inscription est insuffisant. Dans ce cas, le PFE adresse un courriel actant de la résiliation de la formation ainsi qu'un descriptif des éventuelles modalités de report.

Article 5 : Remplacement et Report d'Inscription

Le report d'inscription est admis d'une session à une autre dans la limite des places disponibles. Le cocontractant effectue sa demande par un courrier

recommandé avec accusé de réception. Le PFE confirme ou non la possibilité de report par écrit dans un délai raisonnable.

Article 6 : Réalisation des Formations

Les modalités particulières de réalisation des formations sont détaillées dans le programme. Seule l'admission ou non en formation est communiquée par écrit à l'issue des évaluations.

Article 7 : Assurances

Pour toute formation, le cocontractant doit fournir son attestation en responsabilité civile. Il est informé qu'il a la possibilité de souscrire auprès de la compagnie de son choix une assurance complémentaire couvrant les dommages corporels qu'il pourrait subir.

Article 8 : Dispositions Diverses

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978, le cocontractant peut accéder aux informations le concernant, les rectifier et s'opposer à leur diffusion à des tiers. Le droit d'accès s'exerce par écrit (mail ou postal) auprès du service juridique de l'établissement.

Article 9 : Règlement des Litiges

Toute contestation fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. À défaut, en cas de litige, la juridiction compétente sera celle du siège du défendeur.

Article 10 : Droit à l'image

Le cocontractant autorise expressément le Pôle de Formation Équestre à utiliser, à titre gratuit, son image (photographies et vidéos prises pendant les sessions de formation) à des fins de communication institutionnelle ou promotionnelle, sur tout support (site web, réseaux sociaux, plaquette, affiches, etc.), pour une durée de 5 ans.

En cas de refus de cette autorisation, le cocontractant devra en informer le PFE par écrit avant le début de la formation.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le cocontractant pourra à tout moment exercer son droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur l'utilisation de ces images en contactant le PFE à l'adresse direction@formation-equestre.com